

VOISINS & VOISINES

Publication gratuite du

**Comité
de Quartier**
Brivazac-Candau

37 avenue de Candau 33600 PESSAC Tél. 06 71 48 76 32 cqbc33@gmail.com

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/VV/vv.htm>

Redaction - Mise en Page: Dominique Burtin - Guéno Julien - Jean-Paul Messé -
Christian Pujolle Publicité: Yvon Bouyer - Christian Pujolle
Impression: ACSO Tirage en 1150 ex.

novembre
2016

spécial
URBA

*Pourquoi ? Qui ?
Comment ?*

Depuis plusieurs mois, nous assistons à la multiplication de projets de construction sur notre quartier, et, plus généralement, sur la ville de Pessac. Bien souvent, une mobilisation citoyenne s'élève sous forme de pétitions contre toute construction. De plus, nous constatons, lors des réunions de "concertation", des présentations très orientées et l'absence quasi-systématique de documents permettant aux comités et syndicats de quartier d'analyser au préalable et globalement ces projets, et aussi de présenter ces projets aux habitants qui sont les premiers concernés. De surcroît, les remarques et observations que nous formulons sont régulièrement perdues en cours de route, tout comme nos demandes de documents de présentation.

Nous devons dès maintenant revenir aux fondamentaux de la vraie concertation, celle qui associe les différents acteurs dans une dynamique de co-construction. Le comité de quartier souhaite vous associer à cette démarche de réflexion plus générale sur la perception de la construction, sur votre vision de l'évolution du quartier, sur ce qu'il convient à tout prix de préserver. Si, au comité de quartier, nous voulons défendre au mieux l'intérêt des habitants du quartier, il importe aussi que les habitants puissent trouver un

Réunion Publique vendredi 25 novembre

à la maison de quartier rue Henri Dunant

à partir de 19h



lieu d'expression et d'écoute de leurs attentes.

Nous vous proposons donc de participer à une première réunion qui aura pour objet d'échanger sur ce que chacun a pu observer tant en termes de construction que d'aménagement. Nous souhaitons aussi que ces réunions puissent se dérouler plusieurs fois dans l'année sur des thèmes plus précis.

Pour y participer, pas besoin d'être un expert en construction, ni de connaître le code de l'urbanisme et le PLU en totalité. Si vous êtes architecte, urbaniste ou aménageur, votre regard nous intéresse aussi. Chaque habitant de ce quartier est concerné par ce que va devenir son pas de porte, sa rue, son quartier et sa ville.

J-P MESSÉ